

**Zeitschrift:** Serie Ares : histoire militaire = Militärgeschichte  
**Herausgeber:** Association suisse d'histoire et de sciences militaires  
**Band:** 5 (2021)

**Artikel:** Mata Hari, un escroc au renseignement  
**Autor:** Arboit, Gérald  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1043676>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 07.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Gérald Arboit

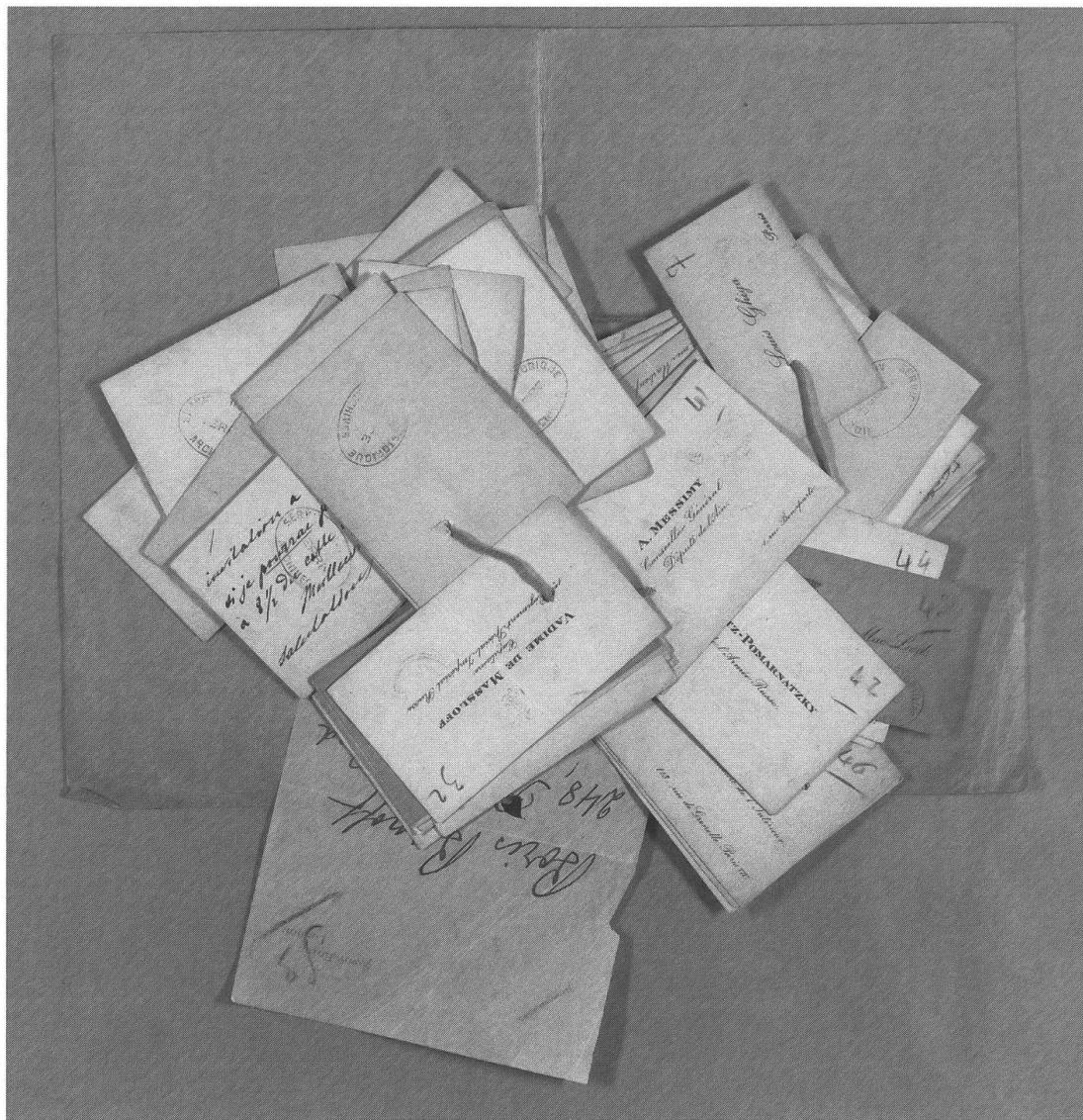
Mata Hari, un escroc au renseignement

*Sich unter dem Blickwinkel der Intelligence Studies mit der Geschichte der Margaretha Geertruida Zelle – besser bekannt unter dem Künstlernamen Mata Hari – zu beschäftigen heisst, sich abzusetzen vom glamourösen Bild, das herumgereicht wird, seit Greta Garbo sie in einem berühmt gebliebenen Film verkörperte (und damit zugleich die Figur des dekorativen Bond-Girls mit beeinflusste). Zugleich ist es nötig, sich von sogenannt wahrheitsgemässen Zeugenaussagen zu distanzieren und sich auch davor zu hüten, den Aussagen der Beschuldigten Zelle zu viel Glauben zu schenken, versuchte sie doch, wie andere der Spionage angeklagte Personen, die eigene Rolle herunterzuspielen. Im Gegenteil: es ist wichtig, zu den Quellen zurückzukehren, sowohl zu denen, die das Schicksal der Mata Hari in ein anderes Licht rücken wie auch zu denjenigen, die erlauben, die Rolle, die ihr Ankläger und Schmeichler zuwiesen zu relativieren.*

*Es kann sich also nicht darum handeln, eine neue Mata Hari auferstehen zu lassen, sondern Margaretha Geertruida Zelle in den Kontext der deutschen Spionage der Zeit zu stellen und noch weit mehr in die verschwommenen politischen Realitäten Frankreichs. Weshalb wählte die Abteilung IIb diese Frau, um sie nach Paris zu schicken? Wie unterscheidet sich die Mission der Agentin H21 von denen anderer deutscher Spioninnen, die nach Paris beziehungsweise nach Frankreich gesandt wurden? Schliesslich: welches waren wirklich die Absichten der Margaretha Geertruida Zelle?*

Aborder sous l'angle des *Intelligence Studies* l'histoire de Margaretha Geertruida Zelle, plus connue sous son pseudonyme d'artiste lyrique de Mata Hari, amène à se démarquer de l'image glamour colportée depuis que Greta Garbo la personnifiât dans un film resté célèbre et influençât la perception des James Bond Girls<sup>269</sup>. Il convient également de se distancer des récits prétendument véridiques des témoins, à commencer par le faussaire Georges Ladoux, capitaine au long cours (quinze ans !), malgré ses accointances radicales-socialistes<sup>270</sup>, et son alter-ego, Pierre Bouchardon, qui eût le « sadisme de l'instruction »<sup>271</sup>. De la même façon, il faut se méfier de donner trop de crédit aux déclarations de la prévenue Zelle<sup>272</sup> qui, à l'image d'autres inculpées d'espionnage, chercha à minorer son rôle. Au contraire, il faut en revenir aux sources, celles qui éclairent le destin de Mata Hari sous un autre jour comme celle qui permettent de relativiser le rôle que lui prêtèrent ses accusateurs et ses thuriféraires.

Il ne s'agit donc pas de faire surgir une nouvelle Mata Hari, mais bien de replacer Margaretha Geertruida Zelle dans le contexte du renseignement allemand de l'époque, et non plus des réalités politiques tronquées françaises. Pourquoi l'*Abteilung IIIb* choisit-elle cette demi-mondaine pour la réimplanter à Paris, au cœur du « *centrum gravitationis* » (centre de gravité)<sup>273</sup> français ? En quoi la mission de l'agent H 21 se différencia-t-elle de celles d'autres agents féminins allemands passant par la capitale ou sim-



Archives SHDGR

plement envoyés en France ? Enfin, qu'elle fut véritablement l'intention de Margaretha Geertruida Zelle ? Autant de questions qui ne furent jamais posées, tant l'histoire de Mata Hari, cette égérie de la Belle Époque, spécialiste de l'effeuillage, semblait éclairer de la lumière crue de celle qui avait survécu à la course effrénée vers la mort qu'elle entreprit pendant la première « guerre civile européenne »<sup>274</sup>.

### Une Hollandaise nommée Margaretha Geertruida Zelle

La première énigme à soulever concerne les raisons du départ de la danseuse lyrique de Paris, le 6 janvier 1914. Pour sa défense, dans une lettre sans date de mi-avril 1917, elle évoqua « un départ temporaire [...] pour se débarrasser des demandes continues d'un ancien amant », le

banquier Félix (Xavier) Rousseau. On ne prête qu'aux riches! Si tel fut réellement le cas, pourquoi avoir vendu ses « meubles, [s] es chevaux et voitures » et placé son « linge de maison et [s] a sellerie » au garde-meuble<sup>275</sup>? Qui plus est, pourquoi se refugia-t-elle à l'hôtel Meurice pendant le mois de décembre<sup>276</sup>? La seule réponse logique fut qu'elle songeât à quitter la France, où sa carrière semblait marquer le pas. Voilà pourquoi elle se rendit à Milan, où son protecteur, le duc Giuseppe Visconti di Modrone, certes administrateur du *Teatro alla Scala* de Milan, put être en mesure de lui trouver un emploi. Après avoir pris le contrôle, le 9 avril 1913, du *Teatro Manzoni*, pour le compte de la *Società Marco* [Praga, directeur du théâtre] Visconti, il avait confié le soin de monter une nouvelle troupe à Tina di Lorenzo et Armando Falconi pour le programme 1915-1918<sup>277</sup>. Après le rendez-vous raté avec les *Ballets russes* de Sergei Diaghilev à Monte-Carlo en janvier 1912<sup>278</sup>, Zelle songea-t-elle à trouver la rédemption dans cette compagnie? Visconti l'en dissuada et lui conseilla de se rendre plutôt à Berlin, où elle arriva début février 1914. Effectivement, elle trouva assez rapidement un contrat au *Metropol-Theater*, comme meneuse de revue d'un spectacle devant commencer en septembre. Las, la déclaration de guerre, le 3 août, l'obligea à revoir ses plans de manière inattendue. Les théâtres fermèrent, son contrat fut rompu, ses fourrures et bijoux saisis (246 894, 23 €), pour payer ses frais de séjour, ses avoirs saisis (1 360 000 €), car résidente française depuis dix ans<sup>279</sup>. Considérée comme une ennemie, à l'instar de tous les étrangers de Berlin, il ne lui resta plus que de retourner en France. Son point de départ! Le 6 août, elle prit le train pour Bâle, mais se vit refoulée par les autorités helvétiques, faute de passeport, tandis que ses bagages continuèrent leur voyage vers Paris. Elle se rendit à Francfort, où se trouvait un Consulat des Pays-Bas. Il y a fort à croire qu'elle sollicita un document pour la Suisse, afin de suivre ses bagages. Mais le consul-général, Jonkheer Henri Hector Frans van Panhuys, lui conseilla très certainement de retourner en Hollande. Ce fut en tout cas la destination du précieux sésame qu'il lui remit le 15 août<sup>280</sup>. Zelle resta à Francfort jusqu'au 26 août, résidant au *Frankfurter Hof*, puis regagna Berlin<sup>281</sup>.

Le 18 septembre, Margaretha Geertruida Zelle arriva enfin à Amsterdam. Elle ne tarda pas à faire la connaissance de l'avocat Willem (Will) Theodoor Cornelius van der Schalk, directeur de la Commissiebank d'Amsterdam. Celui-ci usa de ses contacts en Allemagne pour lui permettre de récupérer ses fonds bloqués à la *Berliner Handels-Gesellschaft*. Elle n'en récupéra qu'une partie (38 577 €) en février 1916, alors qu'elle se trouvait à Paris. En août 1915, elle s'installa à La Haye, où elle approcha le Belge Léopold Roosen, directeur du *Hollandsche Schouwburg*, qui entendait monter *La Veuve joyeuse* au Théâtre Royal de La Haye en décembre suivant<sup>282</sup>. L'affaire ne se faisant semblablement pas et étant toujours sans nouvelles de ses démarches en Allemagne, elle chercha naturellement à entrer en possession de ses biens

restés en France. Elle contacta le garde-meuble qui se refusa à les lui restituer tant qu'elle n'eût pas payé les frais de garde. Le 27 novembre, elle demanda donc un passeport à la légation française de La Haye et au consulat général britannique de Rotterdam. Le 2 décembre, après avoir débarqué à Tinsbury deux jours plus tôt, elle était à Londres où elle fit viser son passeport par les autorités françaises<sup>283</sup>. Le lendemain, avant de s'embarquer à Folkestone, elle fut interrogée par la police métropolitaine et la section portuaire et frontalière du *Military Operation (MO) 5(e) (Security Service)*<sup>284</sup>. Le sergent Frank Bickers et le capitaine Stephen S. Dillon ne trouvèrent rien à lui reprocher, si ce n'est une légère divergence dans ses deux dépositions à propos de ses attentes parisiennes. Comme le résuma l'officier du MO 5(e), il n'y eut « pas assez de raisons pour refuser son embarquement pour la France ». Seulement, pour le policier, Mata Hari ne fut « pas au-dessus de tout soupçon ». La raison ne fut pas à chercher dans des activités clandestines de Margaretha Geertruida Zelle, parce qu'elles n'existaient pas à cette époque, mais plutôt dans ses activités passées et dans cette habitude à parler sans cesse de ses « amants ». Dillon le nota assez bien dans son rapport :

*« Comme cette dame espère trouver un engagement dans un des théâtres populaires londoniens, si ce voyage à Paris venait à ne lui donner satisfaction, je suggère de lui refuser la permission d'aborder » en Grande-Bretagne.*

Le puritanisme britannique avait ses prétentions ! Et le 9 décembre, le MO 5(e) informa la police métropolitaine et la Sûreté française du Havre de cette décision<sup>285</sup>. En outre, le MO 5 (g), c'est-à-dire le contre-espionnage, fut chargé d'enquêter sur elle en Hollande. Le chef de poste du *Secret Service Bureau*, ou MI<sub>1</sub> (c) de Rotterdam, Richard Bolton Tinsley (T), ne répondit que le 3 février 1916.

Margaretha Geertruida Zelle se comporta pendant son séjour parisien, qui dura jusqu'au 10 février 1916, comme elle le fit à Milan, à Berlin et à La Haye : elle chercha un contrat de danseuse. Elle obtint un petit contrat auprès de la Croix-Rouge néerlandaise, pour une matinée musicale offerte au personnel et aux pensionnaires du petit hôpital installé depuis fin septembre 1915 dans les locaux de l'aristocratique *Pré-Catalan* du Bois de Boulogne<sup>286</sup>. Le 24 décembre, elle écrivit à son ancien impresario, Gabriel Astruc, de lui obtenir un rendez-vous avec Sergei Diaghilev. Celui-ci se souvenant de la volte-face de la danseuse à Monte-Carlo, presque quatre ans plus tôt, ne semble pas lui avoir répondu<sup>287</sup>. Dépitée, elle finit d'arranger ses affaires et demanda un sauf-conduit pour l'Espagne et le Portugal le 4 février 1916, avant de quitter le territoire français le 11 février 1916. Naturellement, elle emporta ses dix caisses déposées trois ans plus tôt au garde-meuble !

Contre la vérité officielle, ce voyage parisien ne fut pas fait pour le compte du renseignement allemand ; Margaretha Geertruida Zelle le

Mata Hari (Domaine public)



déclara vainement au magistrat instructeur le 22 mai 1917<sup>288</sup>. Ce séjour conclut pourtant l'étape de la vie de cette danseuse lyrique sur le retour, où elle courût après un contrat et après de l'argent. Ce passé ne put passer inaperçu à cet officier russe, dont la carte de visite figura aux sellés n° 6, et que Zelle « dit avoir rencontré [...] dans le wagon-restaurant sur la ligne de Bordeaux » début décembre 1915<sup>289</sup> ; le lieutenant-colonel Aleksandr Vaddeevich Patz-Pomarnatzky, chef-adjoint de l'Главное управление Генерального штаба [état-major de la direction générale], devait installer une unité de renseignement auprès du Bureau interallié, à Chantilly, et revenait d'une réunion dans la capitale girondine, où venait de se replier le poste parisien de la police politique Отделение по охранению общественной безопасности и порядка [Section de préservation de la sécurité et de l'ordre publics] (Okhrana)<sup>290</sup>. S'il n'est pas possible d'en dire plus sur cette rencontre, on peut avancer sans risque que Zelle mesura à partir de ce moment les possibilités de s'enrichir qu'elle pût retirer de cette activité : elle décida de devenir ce que l'on appelle dans ce monde un « escroc au renseignement ».

Cette évolution dans la vie de Zelle échappa totalement à Tinsley (T), lorsqu'il échafaudât, sur la foi d'un seul « informateur », que Mata Hari remplit une mission à Paris en échange de l'argent reçu apparemment pendant son séjour en France et en totale contradiction avec les procédures de rémunération des services de renseignement. Seulement, Tinsley n'était pas un officier de contre-espionnage mais appartenait au renseignement extérieur. Autrement dit, s'il sut que Mata Hari fût suspecte, il en ignora la raison. Il la déduisit des informations qu'il disposât des échanges de renseignement avec les Français. À cette époque, les services alliés savaient que l'*Abteilung IIIb* pratiquait « l'envoi en pays alliés d'actrices espionnes » et, notamment, « d'artistes lyriques ou autres »<sup>291</sup>. Comme il ne connaissait pas Mata Hari, au point qu'il dut tirer une partie de son information transmise les 16 février et 18 mars 1916 d'un ouvrage paru dix ans plus tôt<sup>292</sup>, Tinsley préjugea de la demande du MO 5 (g) parce qu'elle fut une danseuse et lui fournit une information que le contre-espionnage britannique semblât attendre. Il se montra dans d'autres opérations, notamment en Hollande et au Luxembourg, aussi léger dans ses jugements, au point de se faire identifier par la presse hollandaise et de livrer aux Allemands un réseau de « *train watching* »<sup>293</sup>. Le 21 février, le MO 5(e) se borna à demander « l'arrestation et le transfert à SY [Scotland Yard] » de Zelle si elle se présentait dans un port britannique<sup>294</sup>.

### Les attentes de l'*Abteilung IIIb* et les autres agents féminins de l'*Abteilung IIIb*

La même prévention est nécessaire face à l'affirmation que :

« *le capitaine Hoffmann termina l'année 1915 avec la notification de l'agent H 21, qui a récemment eu de bonnes relations à Paris, et qui dit que "pour le moment, surtout en France, on ne pense pas à une offensive française"* »<sup>295</sup>.

L'*Hauptmann Hoffmann, Nachrichtenoffizier 3* (officier de renseignement de la 3<sup>e</sup> armée), ne signifia pas que Mata Hari, nommée seulement selon son matricule, fut recrutée avant de faire le voyage parisien. La précision « récemment (*früher*) » signifia simplement que la cotation de l'information parisienne, pour la fin de l'année 1915, intervint après le retour de l'intéressée. En fait, Margaretha Geertruida Zelle fut placée sous observation des recruteurs (*schlepper*) que l'*Abteilung IIIb* entretint aux Pays-Bas<sup>296</sup>. Elle fut même une cible parfaite pour un service de renseignement : elle avait un besoin criant d'argent, elle disposait d'un relationnel dans la bonne

société et des mœurs libérés, sinon légères. Enfin, elle pouvait, en apparence seulement, voyager librement entre la Hollande et la France.

Pas plus qu'au lieutenant-colonel Patz-Pomarnatzky, dans le train de Bordeaux à Paris, ce profil n'échappa au baron Ernst von Mirbach. Cet ancien membre du *Nachrichtenoffizier 3* et chargé de l'observation des Pays-Bas, à Clèves, par la nouvelle *Kriegsnachrichtenstelle* de Düsseldorf, adressa un rapport d'étonnement. Il était un admirateur de longue date de la danseuse et avait appris les conditions dans lesquelles vivait Zelle. Le nouveau chef de Mirbach, depuis le 23 janvier 1916, le *Major* Roepell, ancien *Nachrichtenoffizier 5*, transmit le rapport à l'*Abteilung IIIb* à Berlin. Le *Major* Walter Nicolai en prit connaissance, puis pria Roepell d'organiser une rencontre avec Zelle à Cologne. À Düsseldorf, les deux officiers estimèrent que faire venir en Allemagne une résidente de La Haye risquait d'éveiller la surveillance des services alliés en Hollande. Mais Nicolai insista, ce déplacement servant à s'assurer de la loyauté de l'agent. Elle fut approchée, en raison de son rang, par le consul allemand à Amsterdam, Carl Hubert Cremer<sup>297</sup>. Contre son acceptation à se rendre au rendez-vous de l'*Abteilung IIIb*, il remit à Zelle 61 723 €<sup>298</sup>. La rencontre eut lieu le 6 mars à Francfort. Mais ce ne fut que le 29 mars que Nicolai, après un entretien avec le chef du *Große Generalstab* (Grand État-major), le général Erich Georg Anton von Falkenhayn, décida que Mata Hari devint l'agent H 21. Entre ces deux dates, le 20 mars à Cologne, Nicolai fit part à Roepell (Leper) et à la seule femme du service, le *Leutnant* Elsbeth Schragmüller (*Fräulein Doktor Antwerpen*), chef de la *Kriegsnachrichtenstelle* d'Anvers, qui assistèrent à la rencontre du 6 mars, de ses doutes quant au recrutement de Mata Hari, qu'il jugea trop délurée et menteuse pour faire du renseignement. Il lui reprocha surtout son mode de vie léger. Néanmoins, le chef de l'*Abteilung IIIb* se laissa flétrir par ses collaborateurs, qui lui soulignèrent l'importance de Zelle : elle avait été la « maîtresse du ministre français de la Guerre », Adolphe Messimy. Cette mention souligne combien le renseignement allemand manquait d'informations actualisées, Messimy ayant pris un commandement au front depuis le 28 août 1914 et ayant même été promu lieutenant-colonel le 24 décembre suivant<sup>299</sup> !

Le recours à l'aval du chef du *Große Generalstab* comme la présence du directeur de l'*Abteilung IIIb* à la réunion avec Zelle soulignait l'importance du rôle attendu par les Allemands. Malgré ses appréhensions pour l'emploi de femmes dans le domaine du renseignement, Nicolai ne se serait aucunement déplacé pour recruter un agent uniquement voué à des missions de « *train watching* » ou d'identification d'unités. Ainsi, le recrutement de « marraines » de soldats, par la *Kriegsnachrichtenstelle* d'Anvers, se réalisa sans intervention de Nicolai<sup>300</sup>. La manipulation de neuf agents féminins, par les *Nachrichtenoffizieren* du 5. Armeekorp, Roepell, puis le *leutnant der Reserve* Hans von Gebsattel, se fit également, à partir de janvier 1915, sans

intervention du chef de l'*Abteilung IIIb*<sup>301</sup>. Lequel exigea pourtant, à l'intention de Zelle, une formation de quatorze jours, pendant lesquels furent vérifiés les aptitudes professionnelles (capacités à établir des contacts, comportement en société) de la future agente, mais aussi ses appétences pour le renseignement. Roepell (Leper), expert en manipulation féminine, établit le 20 mars un programme de formation<sup>302</sup>, qu'il présenta le 3 mai à Nicolai et qui débuta le 1<sup>er</sup> juin. La présence de Schragmüller (*Fräulein Doktor Antwerpen*), sa cadette de onze ans, visa autant à rassurer Zelle sur la mission qui l'attendait qu'à vérifier son comportement. Sa première surprise de la formation prévue au *Frankfurter hof* fut que Zelle avait laissé des dettes lors de son séjour d'août 1914. La seconde fut son escapade avec un personnel masculin de l'hôtel, qu'elle connût au Ritz de Paris avant-guerre, obligeant Schragmüller à emménager avec Zelle pour la surveiller. La formation dispensée par Roepell, Schlagmüller et Habersack, un employé de cette dernière, dut permettre à Zelle de se familiariser aux réalités politico-militaires, aux techniques d'observation et de transmission d'information, ainsi qu'à l'usage d'encres chimiques. Elle reçut quatre adresses de boîtes aux lettres en Hollande, dont une au nom de sa fille, permettant de joindre, par l'entremise de Cremer, la *Kriegsnachrichtenstelle* d'Anvers. Roepel ne l'a revit plus. Cependant, il garda d'elle l'impression d'« une des femmes les plus intelligentes qu'[il ait] jamais rencontrées »<sup>303</sup>.

Zelle était déjà prévenue de son voyage pour Paris. Dès le 27 avril, elle fit des démarches auprès des légations française et britannique pour obtenir ses visas. Si la première ne fit pas de problème, la seconde le lui refusa, l'obligeant à saisir les *Buitenlandse Zaken* (Affaires étrangères néerlandaises). Une démarche fut demandée au ministre néerlandais à Londres, Reneke (René) de Marees de Swinderen auprès des autorités britanniques qui, le 4 mai, répondirent que Zelle était « indésirable en Angleterre »<sup>304</sup>, en application de la circulaire secrète du 9 décembre 1915 émanant du MO 5(e). Impliqué dans une affaire proprement britannico-hollandaise, Tinsley ne suivit plus la question avant le 27 juin suivant, à l'occasion de la publication d'une photographie de Mata Hari, avec indication de son arrivée à Paris<sup>305</sup>. Aussi n'a-t-il pas mentionné l'absence d'H 21, pendant la première quinzaine de mai, alors qu'elle s'en fut à Francfort.

Cette formation complète, pendant une quinzaine de jours, aurait pu lui être donnée dans n'importe quelle *Kriegsnachrichtenstellen*, en moins de temps, comme il fut d'usage pour de simples agents d'observation<sup>306</sup>. Pourtant, elle fut préparée sous la supervision du Major Walter Nicolai par un expert de la manipulation des agents féminins. Cette débauche de moyens ne put s'expliquer que par la volonté du chef de l'*Abteilung IIIb* de faire jouer à Margaretha Geertruida Zelle un rôle plus en mesure avec ses compétences relationnelles dans le monde politique et militaire parisien d'avant-guerre. Un rôle qui consista tout bonnement à

remplacer le plus vieil espion allemand implanté au cœur du dispositif français, le baron autrichien August Freiherr von Schluga von Rastenfeld (agent 17). Capitaine de chevau-légers démissionnaire et recruté par le renseignement prussien en juin 1866, il exerçait en France depuis août 1870 la profession de journaliste politique. Ses réseaux et son entourage lui permirent de disposer des informations de première main, comme les plans de mobilisation français et belge de l'été 1914<sup>307</sup>. Or cet agent 17 se faisait moins alerte, âgé de soixante-seize ans. Son dernier message semble avoir été celui du 5 mars 1916, le précédent datant du 5 décembre 1915<sup>308</sup>. Il était l'heure de lui trouver un remplaçant et Zelle présentait toutes les garanties de succès. Mata Hari fut recrutée parce qu'elle était sans le sou et qu'elle disposait d'un carnet d'adresse parisien couvrant les « hautes couches de la société »<sup>309</sup>. Deux faits tendirent à valider cette hypothèse. Le premier fut que Nicolai rencontra l'agent 17 le 6 mars, à Francfort, de quatre à sept heures trente, peu avant de rencontrer Zelle pour lui signifier sa perte de confiance et son désir de le voir s'installer à Bruxelles<sup>310</sup>. Le second tint en ce que les réflexions sur les agents 17 et H 21 se trouvassent sur les mêmes pages de l'historique de l'*Abteilung IIIb* reconstitué en 1940 et en ouverture des réflexions postérieures de Nicolai sur Mata Hari, en 1946<sup>311</sup>.

Tout sembla aller dans le sens du renseignement allemand en ce début de printemps 1916. Tinsley était trop empêtré dans ses contradictions pour saisir le jeu véritable de Mata Hari. Mais, au fond, quel était-il ? Était-elle réellement cette partisane de l'Allemagne, comme l'informateur de l'officier de renseignement britannique l'avait laissé entendre en février 1916 ? Ou bien tenta-t-elle de se jouer de l'*Abteilung IIIb* ? En d'autres termes, la femme qui se délesta, dès le départ du *Zeelandia*, le 24 mai suivant, des trois flacons d'encre chimiques à utiliser pour sa correspondance avec la *Kriegsnachrichtenstelle* d'Anvers<sup>312</sup>, eût-elle réellement l'intention de devenir un agent allemand ? C'est dans la situation initiale de Margaretha Geertruida Zelle que se trouvât le plus sûrement la raison de son attitude : elle n'avait plus d'argent.

L'offre des Allemands valut à ses yeux n'importe quel autre contrat avec une compagnie de ballet ! Sa prestation pour le compte de l'*Abteilung IIIb* lui rapporta 680 000 € de prime d'engagement<sup>313</sup>, à laquelle s'ajoutèrent 87 241,7 € en cinq versements entre mai 1916 et janvier 1917<sup>314</sup>. En échange, elle devait renouer avec sa vie d'avant janvier 1914, mettre « des robes épatales, [fréquenter] l'état-major », comme elle le proposa au capitaine Ladoux, chef de la Section de centralisation du renseignement (contre-espionnage) depuis le 28 mai 1915. Elle lui rejoua le même jeu qu'aux Allemands. Et elle demanda 64 295,37 € pour une hypothétique mission à Bruxelles, comme toucha Marthe Richer, prise pareillement dans les rets du « chasseur d'espion », et affectée à une mission « Romeo » en Espagne<sup>315</sup>. Les sommes versées par l'*Abteilung IIIb* restèrent d'autant plus

étonnantes, attestées par des pièces authentiques durant l'enquête, qu'elles ne correspondaient aucunement à la norme des agents allemands introduits en France. Mathilde Lebrun, agent de pénétration français auprès du *Nachrichtenoffizier 5*, le Major Richter, toucha quelques 29 575,87 € pour près d'un an d'activité ; et encore, elle le dut pour ses activités de manipulation d'autres agents et pas uniquement pour ses onze missions d'espionnage<sup>316</sup>. Celles-ci consistèrent à du « *train watching* » ou de l'identification d'unités, parfois statique, parfois itinérantes. Elle semble avoir été rémunérée en tout et pour tout de 1 285,91 €<sup>317</sup>. Pour trouver des niveaux de rémunération semblables à ceux de Zelle, il fallait regarder du côté des missions d'agents introduits en Grande-Bretagne, où la rémunération mensuelle correspondit à 20 000 €<sup>318</sup>.

À nouveau, l'évidence nous impose de voir H 21 affectée à d'autres occupations qui justifièrent de tels émoluments. La promesse des renseignements qu'elle transmit par l'intermédiaire de l'attaché militaire allemand à Madrid, le Major Arnold Kalle, tant par voie postale (15 décembre 1916) que télégraphique (13 et 14 décembre), en clair à chaque fois, furent estimés par Nicolai à 25 718,1 €, tandis qu'après leur analyse, Schragmüller ne se proposa à les rémunérer qu'à 7 715,44 €, les jugeant « pas satisfaisants », ni écrits à l'encre sympathique<sup>319</sup>. Dans la mesure où cet échange avec le chef de l'*Abteilung IIIb* fut vérifique, il est possible de les reconstituer à partir de trois télégrammes interceptés par la section du Chiffre installée au sommet de la Tour Eiffel<sup>320</sup>, d'un bulletin de correspondance de Bouchardon avec le lieutenant-colonel de la Section de renseignement « Intérieur » (SR), Almire Bouvard<sup>321</sup>, et des propos de Margaretha Geertruida Zelle. Elle admit inventer simplement ses « séries de renseignements » à partir de « [s] es dernières lectures de journaux français et anglais »<sup>322</sup>, comme celles relatives à la découverte par les Français du secret des encres sympathiques allemandes pour se dédouaner auprès de ses employeurs de leur non-usage pour la rédaction des rapports n° 4300 et 176 (secret)<sup>323</sup>. Elle rapporta aussi des faits auxquels elle « a pu assister », comme le nota Bouvard, ou qu'elle entendit<sup>324</sup>. Cela dit, il convient de relever que Mata Hari n'agit pas différemment avec la lettre du 9 décembre à Ladoux et au cours de la conversation avec l'attaché militaire français, le colonel Joseph Denvignes, deux jours plus tard<sup>325</sup>. Ainsi du débarquement au Maroc, du 14 décembre, ou des techniques de transport d'encre sympathiques. Il lui arriva même de transmettre des données plus sensibles. Elle offrit à Ladoux le soi-disant baron Ino Rolland, alias Isaac Mizrahi (ou Ezratty)<sup>326</sup>, ci-devant chef de station de l'*Abteilung IIIb* à Barcelone. Plus problématique, elle aurait révélé le nom d'un présumé agent belge employé par les Britanniques, selon l'acte d'accusation du capitaine Bouchardon<sup>327</sup>. Or, le télégramme du 14 décembre parlait plutôt d'un agent belge de la *Kriegsnachrichtenstelle* d'Anvers, Urbain Maes (AF 80)<sup>328</sup>, et travaillant pour

la France ; elle l'aurait dénoncé à Schragmüller (*Fräulein Doktor Antwerpen*)<sup>329</sup>. On ne peut que s'étonner de la teneur de ce message, puisqu'elle conduisit Kalle à faire envers un véritable agent d'Anvers ce qu'il tenait à faire avec Zelle ; or, Maes était l'objet d'une enquête de Ladoux, en relation avec les services belges, depuis avril 1916<sup>330</sup>, alors que Zelle était en formation à Francfort, et qui ne fut arrêté qu'en août 1917, alors que l'appel de Mata Hari contre sa condamnation à mort était rejeté. L'absence de ce télégramme du dossier d'accusation tendrait à prouver que cette dernière œuvra en agent d'intoxication français, ce qui aurait nuit à l'entreprise juridico-militaire française visant à la faire condamner. Quoi qu'il en fut, la méthode de Zelle était aussi révélatrice des procédés des «escrocs au renseignement», qui n'hésitaient pas à mêler le vrai et le faux, ni à transmettre à plusieurs services concurrents les mêmes informations, parfois à peine légèrement retouchées.

### Mata Hari face à elle-même

Dans l'immédiat, les problèmes de l'agent H 21 furent tout autres. À court d'argent (elle n'avait sur elle que 12 208,79 €)<sup>331</sup>, elle entendit jouer sur les deux tableaux, celui de ses employeurs initiaux comme celui de Ladoux. Dans un cas, elle entendit obtenir une nouvelle dotation de 25 718,1 € pour poursuivre sa mission parisienne. Dans l'autre, elle chercha à amorcer un circuit financier propre à lui rapporter 64 295,37 € de plus. Seulement, dans les deux cas, il lui fallut rentrer en Hollande. À l'aller, le 24 mai 1916, elle put bénéficier de la suppression des escales de Southampton et de Cherbourg, pour la durée de la guerre, du *Zeelandia*. Seulement, à Hendaye, où elle se présentât le 14 juin, elle fut rattrapée par les effets de la circulaire secrète émise par le MO 5(e) le 9 décembre 1915. Bien que nantie d'un visa pour la France, elle se vit refuser dans un premier temps l'entrée en France, parce qu'elle était «sur la liste anglaise des personnes suspectes». Le consulat hollandais de San Sebastian ne pouvant l'aider, elle appela au secours un employé de la légation des Pays-Bas à Madrid, J. Higby, qui s'en remit à son ministre, Jan Herman van Royen. Après contact avec le chargé d'affaires de France, le ministre-conseiller Paul Vieugué, le consul hollandais fit répondre à Zelle, le 18 juin, qu'il avait :

*«fait tout son possible pour obtenir la permission d'entrer en France. Mais même l'intervention du ministre ne pouvait rien faire ; ni les déclarations que vos sympathies sont pro-alliées. »*<sup>332</sup>

Margaretha Geertruida Zelle se servit d'un autre moyen puisque, le même jour, elle put passer la frontière. Ce levier ne put être que Ladoux qui, selon un processus employé pour recruter Marthe Richer<sup>333</sup>, fit placer Zelle sous une surveillance lâche (de 8 h 30 à 22 h, pendant 119 jours,

dont 65 h 40 où elle échappa à toute surveillance, suite aux « grandes précautions » de Zelle<sup>334</sup> ou un problème de véhicule) et la laissa venir jusqu'à son bureau, boulevard Saint-Germain pour lui mettre en main une mission « Romeo » à Bruxelles. Cette première visite intervint le 1<sup>er</sup> août suivant, et fut motivée par les entraves imposées par son statut d'étrangère ; comme son passeport était « valable pour la zone de l'Intérieur seulement », Ladoux se chargea de lui faire comprendre qu'elle avait besoin de lui pour se rendre aux eaux de Vittel, situées dans « les zones des Armées ». Pour cela, à compter du 18 juillet, il plaça auprès d'elle le « sous-lieutenant X », comme le nommèrent les inspecteurs de la Sûreté générale assurant sa surveillance ; il s'agit en fait de Jean Hallaure, homme de lettres et gastronome dans le civil, qui avait rencontré Mata-Hari en 1913 au cirque Mollier<sup>335</sup>. L'officier dut utiliser cette ancienne proximité pour lever l'hypothèque à recrutement posée par une note britannique du 5 juillet, et qui venait de lui parvenir, établie suite aux avertissements de Tinsley du 27 juin précédent<sup>336</sup>. De la même façon, l'attaché militaire à La Haye, le colonel Paul Boucabeille, fut chargé de vérifier ces faits. Cette question ne le préoccupa pas plus qu'elle n'intéressa Tinsley six mois plus tôt. Aussi livra-t-il des éléments fragmentaires dès le 12 juillet, puis des informations économiques abracadabantesques<sup>337</sup>. Quant aux trois rencontres avec Ladoux (1er, 7 et 11 août 1916), elles ne furent rien d'autres que l'équivalent des réunions de Zelle avec Nicolai, Roeppel (Lever) et Schragmüller (*Fräulein Doktor Antwerpen*), quelques cinq mois plus tôt ! Le séjour à Vittel (2-13 septembre 1916) et ensuite la suspension d'un mois de la surveillance servit à s'assurer de la loyauté du nouvel agent français. Trois nouvelles rencontres avec Ladoux (17, 20 et 23 octobre) permirent de tracer les contours de la mission de Zelle, dont elle ne toucherait les émoluments qu'à son retour<sup>338</sup>. Comme dans le cadre de la proposition faite aux Allemands, un homme fut au centre de la démonstration de cet escroc qui ambitionna de servir à présent la France. Cet homme fut le banquier ams-telodamois Frans Lodewijk Wurfbain, que *van der Schalk* lui présenta à l'automne 1914 et qui se disait déjà très lié au général gouverneur de la Belgique, Moritz Ferdinand von Bissing<sup>339</sup>.

Ce fut sans compter avec les Britanniques. Il semble que l'« escroc au renseignement » que fût Margaretha Geertruida Zelle se jeta d'elle-même dans le piège qui la menât inéluctablement jusqu'au poteau d'exécution. Assurée de l'intérêt de Ladoux pour sa personne, elle n'en oublia pourtant pas qu'elle fût aussi l'agent H 21. Ce faisant, le visa qu'elle demanda au consulat des Pays-Bas pour la Suisse, le 13 octobre 1916, elle le fit annuler après son deuxième rendez-vous avec le « chasseur d'espions » français. Pourquoi prendre le risque de révéler la voie de secours de l'*Abteilung IIIb*, par la Suisse<sup>340</sup>, alors que son entrée au service des Alliés résolut naturellement le refus britannique de la laisser atterrir en Grande-Bretagne ? Même Ladoux lui conseilla de passer par la Suisse<sup>341</sup>, tandis que Basil Thomson,

qui l'interrogea à Londres un mois plus tard, se montra incrédule<sup>342</sup> ! Or, les Britanniques ne furent naturellement pas mis au courant du recrutement de Zelle. Mieux, en raison de ses passages par l'Espagne, visibles sur ses passeports, ils en vinrent à penser qu'elle pût être cette Clara Benedix (AF 05), signalée en juillet précédent comme « servant de courrier messager avec le consulat général allemand de Barcelone et Hambourg »<sup>343</sup>. Lors de son escale de Falmouth, le 14 novembre, Zelle fut donc appréhendée et, comme le demandait la circulaire secrète du MO 5(e), amendée le 21 février précédent, elle fut transférée à Londres<sup>344</sup>. Deux jours plus tard, elle fut interrogée sur cette identité supposée par Basil Thompson, le chef du *Special Branch* de la police métropolitaine, et le Major Reginald Drake, chef du contre-espionnage du nouveau Military Intelligence 5 (septembre 1916). Au terme de trois auditions (15, 16 et 18 novembre 1916), Zelle fut extradée de Grande-Bretagne et interdiction lui fut faite d'y revenir, au risque d'être incarcérée<sup>345</sup>. L'avertissement de Thomson à Marees de Swinderen que Zelle développait une « activité contre la neutralité » hollandaise entraîna une prise de distance de la diplomatie de ce pays vis-à-vis de sa ressortissante. Non seulement la légation de Londres rompit tout contact avec elle, mais les *Buitenlandse Zaken* demandèrent aux légations de Madrid et de Paris d'agir de même<sup>346</sup>. Au cours de cet incident, Ladoux chercha à se dédouaner de toute erreur auprès de ses alliés et nia en bloc toute relation avec Zelle<sup>347</sup>.

Il ne fut pas au bout de ses surprises. Renvoyée en Espagne par les Britanniques, le 1<sup>er</sup> décembre, Margaretha Geertruida Zelle arriva à Vigo cinq jours plus tard et se rendit à Madrid. Entre ces deux villes se joua son destin. À Vigo, le secrétaire du consulat hollandais, un Français du nom de Martial Cazaux, entendit finir la conversation avec elle entamée le 9 novembre précédent. À la grande surprise de l'artiste lyrique, il lui proposa tout naturellement d'entrer au service du renseignement russe. Elle se sentit dans l'obligation d'en parler à Basil Thompson, le 18 novembre, lui faisant ainsi comprendre qu'il avait à faire avec un « escroc au renseignement ». Le 6 décembre, il se fit plus insistant, lui proposant une mission à Vienne, où elle s'était produite en décembre 1906<sup>348</sup>. Zelle lui demanda la somme de 2 571 815 €, dont 10 % remis comptant<sup>349</sup>. Cette proposition, passée inaperçue jusqu'à présent, résultait en fait de la rencontre qu'elle fit, début décembre 1915, avec le lieutenant-colonel Patz-Pomarnatzky. Ce chef-adjoint du service russe du Bureau de renseignement allié de Chantilly semble ne pas avoir oublié sa rencontre avec la fameuse Mata Hari. Trois éléments non repris par l'audition du capitaine Bouchardon le soulignèrent : au moment de ses arrestations, tant à Londres, le 16 novembre 1916, qu'à Paris, le 13 février suivant, elle disposa dans son porte-monnaie d'un billet de trois roubles, tandis que parmi les cartes de visite mises sous scellé se trouva celle d'un ancien agent militaire russe en Extrême-Orient (1885-1904), le baron russe Gabriel de Gunzburg<sup>350</sup>, enfin le 24 août 1916, elle se

rendit à la résidence de l'attaché militaire, le comte Aleksey Alekseyevich Ignatiev. Si la dernière put aussi être mise sur le compte des amours russes de Mata Hari, il semble peu probable que la seconde expliqua une amourette avec un fringant conseiller d'État russe et banquier parisien portant la soixantaine ! Dépourvu des moyens de Ladoux et compte tenu de l'orientation contre-révolutionnaire de l'Okhrana<sup>351</sup>, l'armée russe fut contrainte de s'en remettre à ces techniques rudimentaires d'approche pour s'assurer des dispositions de Zelle. Le peu de surprise qu'elle affecta à la proposition de Cazaux, expliquée par le billet de trois roubles, et le naturel avec lequel elle l'exposa à Thomson laissent peu de doute quant à l'avancement de ce troisième recrutement.

Il arrivait toutefois trop tard. Dans la capitale espagnole, le « grand jeu » se déroula entre le *Major* Kalle, le colonel Denvignes et Ladoux. L'Allemand reçut H 21 trois fois, les 9, 12 et le 21 ou 22 décembre<sup>352</sup>. À l'issue de la première rencontre, Zelle écrivit à Ladoux<sup>353</sup>. Le lendemain, elle rencontra l'attaché militaire français<sup>354</sup>. Il semble que ce petit manège n'échappa pas à Kalle, qui disposa d'une écoute visant Denvignes en l'hôtel où séjournait Mata Hari, et à l'ambassade de France, le « secrétaire de l'attaché militaire français »<sup>355</sup>. Ce double-jeu d'H 21 ne put qu'être décisif, à partir du 13 décembre, lorsque Kalle entama son opération de déception des Français au moyen de neuf télégrammes<sup>356</sup>; ils furent d'ailleurs « chiffrés uniquement à l'aide de [son] vieux dictionnaire brun, lequel était naturellement déchiffré par l'ennemi depuis longtemps »<sup>357</sup>. Bien que nous ne disposions ni des interceptions, ni des originaux, il est permis d'affirmer que la suspicion allemande, pénétration française ou escroquerie aux renseignements de l'agent H 21, lui fut communiquée par Nicolai ou Schragmüller après que l'attaché militaire leur eût signalé, le 9 décembre, sa rencontre avec elle. Déjà, six mois plus tôt, Kalle avait averti l'*Abteilung IIIb* qu'il userait de ce dictionnaire dans des opérations de désinformation, notamment à propos du Maroc. On retrouve cet élément dans les renseignements fournis par Zelle à Ladoux, le 9 décembre, et à Denvignes, deux jours plus tard. S'en ajoutèrent d'autres au fil des neufs télégrammes, autour d'éléments aisément identifiables (nom du navire emprunté par H 21 pour la Grande-Bretagne, date de l'arrestation par la *police métropolitaine*, montant de l'argent déposé et banque, nom de la domestique d'H 21, et des ministres hollandais à Paris et allemand à Amsterdam, ainsi qu'arrivée d'H 21 à Paris) et d'autres totalement inventés (Kriegsnachrichtenstelle de Cologne, deuxième voyage en mars 1916). Lorsque Cremer, qui avait transmis le premier versement à Zelle, en mars 1916, se vit communiquer le télégramme du 26 décembre, il ne put s'empêcher de penser que cette « affaire finirait mal », ainsi qu'il l'évoqua au printemps 1918, avec le nouvel attaché militaire à La Haye, le Major Roeppel<sup>358</sup>.

Les télégrammes furent évidemment décryptés dans les vingt-quatre heures après leur émission par le Service du chiffre de l'état-major géné-

ral de l'armée et transmis pour action à Ladoux. Après le 18 décembre, sans que l'on pût dire qu'il y eût un lien avec eux ou qu'il se fût agi d'une conséquence de l'épisode britannique<sup>359</sup>, un agent de la SR entama une enquête sur Margaretha Geertruida Zelle. Il s'agit certainement du sergent Dauzats, responsable du renseignement pour le Secteur de renseignement de Barcelone, relevant du Service de renseignements de Madrid, commandé par le sous-lieutenant Gilbert de Neufville. Il se rendit notamment chez deux connaissances de Mata Hari, l'homme d'affaire Juan Camprubí *y Soler* et le sénateur de la province de Lérida, Emili Junoy i Gelabert. Tous deux, «gentilshommes espagnols», l'avertirent de cette enquête. Lorsqu'elle s'en enquitta auprès du sous-lieutenant de réserve Robert-Léon Aurelle de Paladines, adjoint de Denvignes, il lui fit comprendre «l'affaire ne venait pas de chez eux», mais que l'ambassade servit d'intermédiaire<sup>360</sup>. Ces avertissements ne dissuadèrent pas Zelle de rentrer en France, le 1<sup>er</sup> janvier 1917. Pourtant, tout indiquait qu'elle se dirigeait dans un piège : l'ambassade lui avait remis des documents pour Denvignes, qui se trouvait à Paris, son passeport fut visé par le consulat le 30 décembre, et le poste d'Hendaye fut averti de la laisser passer<sup>361</sup>. L'affaire Mata-Hari put enfin commencer ! Un indice aurait dû alerter Zelle : arrivée à Paris, les Russes se firent moins pressants pour la recruter. Non seulement, ils rompirent le contact, mais poussèrent toutes ses relations russes à faire de même avec celle qu'ils tinrent dorénavant pour une «aventurière»<sup>362</sup>. Lors de son arrestation, elle ne disposait plus que de 2 497,46 €<sup>363</sup>.

Margaretha Geertruida Zelle se fit agent allemand (H 21) avant de chercher à le devenir pour la France et la Russie. Pourtant, pendant l'instruction, elle ne livra aucune information touchant à Nicolai, à Roepell (Leper) et à Schragmüller (*Fräulein Doktor Antwerpen*), de la même façon qu'elle répugnât à passer par la Suisse quelques mois plus tôt, car il s'agit de sa voie de secours vers l'*Abteilung IIIb*. Elle ne reconnut que l'évidence, c'est-à-dire les faits suffisamment étayés par l'accusation grâce à des preuves physiques. Toujours, elle chercha à faire valoir son attachement aux alliés, ne comprenant pas que les télégrammes de Kalle suffiraient à la mener au poteau d'exécution. Effectivement, ils suffirent à la faire condamner par le 3<sup>e</sup> conseil de guerre de Paris, le 24 juillet 1917, et exécuter le 15 octobre suivant. Toutefois, cette question fut moins évidente que les capitaines Ladoux et Bouchardon ne s'acharnèrent à le démontrer.

Zelle fut avant tout un «escroc au renseignement», qui chercha à maintenir un niveau de vie pendant la guerre qui fut déjà mis en péril dans les mois précédents. Elle quitta d'ailleurs la France, sans espoir de retour, pour ne connaître qu'un enchaînement de déboires. Coincée aux Pays-Bas alors qu'elle avait parcouru jusque-là le monde entier, elle usa d'un tel expédient pour retourner à Paris. Instruite par Patz-Pomarnatzky, elle répondit favorablement aux avances de l'*Abteilung IIIb*. Quand elle comprit qu'elle dut

fournir des informations pour obtenir à nouveaux des fonds, elle se laissa déstabiliser par Ladoux mais, au moment après son retour de Vittel, elle hésita à reprendre ses relations avec l'*Abteilung IIIb*. Entre le 13 et le 20 octobre, elle demanda deux visas à la légation hollandaise pour deux directions, donc deux réalités, différentes !

Seulement, l'actualité ne tarda pas à la ramener la réalité. Zelle comprit assurément la nature du jeu qu'elle jouât comme « escroc au renseignement ». Mais elle ne se rendit pas compte que l'époque avait changé. Elle n'était plus ce sex-symbol adulé et connu dans toute l'Europe. Ses frasques avec ses amants multiples purent paraître suspectes à des représentants d'une société puritaire comme la Grande-Bretagne post-Victorienne et, dans une moindre mesure, l'Allemagne wilhelminienne. Ses deux interpellations lors de l'escale britannique contribuèrent à la rendre suspecte. La première fois, elle parut sulfureuse en raison de l'insolence apparente d'une femme. Elle fut déclarée suspecte d'un point de vue migratoire. La seconde fois, les enquêtes lancées sur elle aux Pays-Bas firent qu'elle put être confondue avec Clara Benedix (AF 05) en raison de ses séjours espagnols. Las, le *Security Service* ne put pas plus prouver qu'elle fut un agent allemand. Seulement, elle fut déclarée indésirable sur le territoire britannique, sans raison, ni logique. Il s'agit d'un arbitraire étatique bien connu.

Ladoux et Denvignes, comme Patz-Pomarnatzky et Cazaux, ne furent pas plus clairvoyants. Ils cherchèrent à la recruter et à l'employer. Tous comprirent les raisons qui rebutèrent les Britanniques lors de sa première interpellation et ne virent aucune raison à ce que la seconde fût différente. Il y a fort à parier qu'ils ne crûrent pas un mot du petit jeu de Kalle ! Leur premier réflexe n'en fut pas moins de lui tourner le dos, pour ne pas se compromettre eux-mêmes. Quelle ne fut pas leur surprise lorsque Mata Hari reconnut être un agent allemand ! Dès lors, Ladoux n'eut de cesse de mettre de la distance avec celle qu'il voulut recruter. Il chercha simplement à ne pas se faire engloutir par un tel manque de clairvoyance. Il fut emporté peu après, inculpé pour trahison dans l'affaire politique de Charles Humbert. Fort heureusement, les télégrammes envoyés de Madrid permirent de nourrir un dossier résolument différent de celui des autres agents allemands appréhendés : pas de cartes postales écrites à l'encre sympathique, permettant d'attester de l'espionnage. Non, juste une bonne vieille pratique du renseignement, qui consistait à discréditer un agent dont on se méfie en le dénonçant à la partie adverse. Ce qui est étonnant, ce fut le pied de nez de l'histoire auquel se livra un certain « von Fernig » dans une interview donnée en 1936 à un journaliste de *L'Aurore*, et qui fut publié le 26 janvier 1951 :

« Toute l'affaire des télégrammes chiffrés captés par vous fut truquée dès le début. En réalité, nous lancâmes la danseuse dans un traquenard, préférant

qu'elle fût fusillée par vous que par nous. C'est une fin que l'on réserve souvent aux agents doubles. On les brûle, et on les fait exécuter par l'adversaire. »

L'intérêt de cette citation est qu'elle nous vient d'un protagoniste passif de cette affaire. Il n'existe pas de « von Fernig » pour la Première Guerre mondiale. Mais il y eut, d'avril à septembre 1823, un général Louis de Fernig qui fut gouverneur de Barcelone. Si cet indice est probant, l'individu qui se cachait derrière cette fausse identité fut le soi-disant baron Ino Rolland, redevenu Isaac Mizrachi (ou Ezratty).

- <sup>269</sup> Carine Louap, *Les représentations de l'espionnage de 1914 à 1939*, Maîtrise, Histoire, Paris X-Nanterre ; Kimberly A. Neuendorf, Thomas D. Gore, Amy Dalessandro, Patricie Janstova, Sharon Snyder-Suhy, « Shaken and Stirred: A Content Analysis of Women's Portrayals in James Bond Films », *Sex Roles*, n° 62, 2010, p. 747-761.
- <sup>270</sup> Service historique de la Défense/Département de l'armée de terre, Vincennes (SHD/DAT), 11 Yf 1136 ; Archives départementales des Alpes maritimes, 1 R 502, *Registre des matricules de la classe 1895*, 1, 314. Olivier Alary, « Le commandant Ladoux, chef du contre-espionnage pendant la Grande Guerre, 1915-1917 », Olivier Forcade, *Le Secret et la puissance. Les services spéciaux et le renseignement aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Amiens, Encrage, 2007, p. 45-58.
- <sup>271</sup> Joseph Caillaux, *Devant l'histoire. Mes prisons*, Paris, Flammarion, 1925, p. 80 ; Henry Maunoury, *Police de guerre (1914-1919)*, Paris, Éd. Nlle revue critique, 1937, p. 125.
- <sup>272</sup> SHD/DAT, 9 J 968, 363 et 366, procès-verbaux, 15 et 21 février 1917 et 278 et 281, Zelle à Bouchardon, 13 avril 1917.
- <sup>273</sup> Carl von Clausewitz, *De la Guerre*, Paris, Perrin, 1999, p. 257.
- <sup>274</sup> Enzo Traverso, *A feu et à sang. De la guerre civile européenne 1914-1945*, Paris, Stock, 2007.
- <sup>275</sup> SHD/DAT, *Ibid.*, 287, Zelle à Bouchardon, avril 1917 et 363, procès-verbal, 15 février 1917.
- <sup>276</sup> *Ibid.*, 84 et 218, Tarlet et Monier à Priolet, 14 octobre 1916, et Curnier à Bouchardon, 10 juin 1917.
- <sup>277</sup> Anna Barsotti, « Praga-Pirandello. Un nodo gordiano », *Ariel. Quadrimestrale di drammaturgia dell'Istituto di studi pirandelliani e sul teatro italiano contemporaneo*, XVI/1-2, janvier-août 2001, p. 98.
- <sup>278</sup> Sjeng Scheijen, *Diaghilev. A Life*, Oxford, Oxford University Press, 2010, p. 244-245.
- <sup>279</sup> SHD/DAT, *Ibid.*, 363, procès-verbal, 15 février 1917.
- <sup>280</sup> Sam Waagenaar, *Mata Hari*, Paris, Fayard, 1965, p. 120.
- <sup>281</sup> Harvard University, Houghton Library, Autograph File, Z, Zelle à Lazarini-Jablanitz, 25 août 1914.
- <sup>282</sup> Matthijs Vermeulen, « Fransche Opera : La Veuve Joyeuse (Théâtre Royal de La Haye) », *De Telegraaf*, 5 décembre 1915 ; The National Archives, Londres (TNA), Kv 2/1, Tinsley à Kell, 3 février 1916.
- <sup>283</sup> SHD/DAT, *Ibid.*, passeport, 27 avril 1915 ; TNA, Mepo 3/2444, Bickers à Warrell et Quinn, 30727, 4 décembre 1915.
- <sup>284</sup> TNA, Kv 2/1, Dillon à MO 5(e), 61207, 4 décembre 1915.
- <sup>285</sup> *Ibid.*, Mepo 3/2444, circulaire secrète 61207.
- <sup>286</sup> *Le Temps*, 19 septembre 1915.
- <sup>287</sup> Sam Waagenaar, *op. cit.*, p. 133.
- <sup>288</sup> SHD/DAT, *Ibid.*, 422-423, Bouchardon à Jullien et Jullien, 24 juin 1917 ; 405, procès-verbal.
- <sup>289</sup> *Ibid.*, 373, procès-verbal, 12 mars 1917.
- <sup>290</sup> Hoover Institution Archives, Stanford University, Fyodor Fyodorovich Palitzin, Записки. Том II. Франция [Notes. Tome II. France], 1916-1921, 1918, p. 291
- SHD/DAT, 7 N 1017, notes, février et mars 1916.
- <sup>292</sup> TNA, Kv 2/1 ; Adam Zelle, Mata-Hari, *Mevr. M. G. Mac Leod-Zelle : de levensgeschiedenis mijner dochter en mijne grieven tegen hare vroegeren echtgenoot [Mata-Hari, Mme M. Mac Mac Leod-Zelle : l'histoire de ma fille et mes griefs contre son premier mari]*, C.L.G. Veldt, 1906.
- <sup>293</sup> Keith Jeffery, *MI6. The History of the Secret Intelligence Service 1909-1949*, Londres, Bloomsbury, 2010, p. 76 ; Gérald Arboit, « Espionner le Grand-duché de Luxembourg. Une guerre secrète méconnue pendant la Première Guerre mondiale », *Hémecht*, 2015, n° 2, p. 148-153.
- <sup>294</sup> TNA, Kv 2/1, E et E secr, 74194.
- <sup>295</sup> Bundesarchiv, Militär-Archiv, Freiburg-im-Breisgau (BA/MA), RW 5/49, Friedrich Gempp (Gempp), *Geheimer Nachrichten-Dienst und Spionageabwehr des Heeres. II. Teil, Im Weltkrieg 1914-1918, Abschnitt A, Die Ergebnisse des Nachrichtendienstes der mobilen Abteilung III b im Westen vom Frühjahr bis Ende 1915*, 1940, p. 50. *Ibid.*, RW 5/48, Gempp, *op. cit.*, *Gesamtorganisation des Nachrichtendienstes und ihre Durchführung auf dem westlichen Kriegsschauplatz und in Deutschland vom Mai 1915 bis Ende 1916*, 1939, p. 78.
- <sup>296</sup> Hans Duncker, « Generalkonsul Carl Hubert Cremer », *Gefiederte Welt*, vol. 67, n° 15, 1938, p. 169-171.
- <sup>297</sup> SHD/DAT, 9 J 968, 404, procès-verbal, 2 mai 1917.
- <sup>298</sup> *Ibid.*, 13 Yd 36 et Archives du Rhône, Lyon, 1 RP 905/449, Adolphe-Marie Messimy, relevé des services.
- <sup>299</sup> *Ibid.*, 7 N 2 2963, Contrôle postal de Dieppe, 10 novembre 1916.
- <sup>300</sup> BA/MA, RW 5/43, Gempp, *op. cit.*, Abschnitt Anfang November 1914 bis zum Frühjahr 1915, 1928-1938, p. 170-171, 177-178.
- <sup>301</sup> Zhan Taratuta, Aleksandr Zdanovic, Таинственный шеф Мара Хари. Секретное досье КГБ М [Le mystérieux patron de Mata Hari. Le dossier secret du KGB], Moscou, Neisvestnaja vojna, 2000, p. 168-178.
- <sup>302</sup> *Ibid.*, p. 169, et BA/MA, RW 5/49, Gempp, *op. cit.*, p. 288-290, Roepell à Gempp, 24 octobre 1940.

- <sup>304</sup> Nationaal Archief, La Haye (NA), 2.05.44, Londen, 849, Loudon à Marees et Marees à Loudon, 27 avril et 4 mai 1916.
- <sup>305</sup> TNA, Kv 2/1.
- <sup>306</sup> Thomas Boghardt, *Spies of the Kaiser. German Covert Operations in Great Britain during the First World War Era*, Hounds Mills, Palgrave Macmillan, 2005, p. 82.
- <sup>307</sup> SHD/DAT, 7 N<sup>2</sup> 2230, Schluga à Abteilung IIIb, 27-31 juillet, 4 et 7 août 1914; commentaires de l'officier traducteur, 1924.
- <sup>308</sup> David Kalm, *Hitler's Spies*, London, Hodder & Stoughton, 1978, p. 32-35; Robert T. Foley, *German Strategy and the Path to Verdun: Erich Von Falkenhayn and the Development of Attrition, 1870-1916*, Cambridge, Cambridge University Press, 2005, p. 185.
- <sup>309</sup> BA/MA, RW 5/49, Gempp, *op. cit.*, p. 156.
- <sup>310</sup> Zhan Taratuta, Aleksandr Zdanovic, *op. cit.*, p. 161-163.
- <sup>311</sup> BA/MA, RW 5/48, Gempp, *op. cit.*, p. 90-135 et RW 5/49, Gempp, *op. cit.*, p. 51; Zhan Taratuta, Aleksandr Zdanovic, *op. cit.*.
- <sup>312</sup> SHD/DAT, 9 J 968, 404, procès-verbal, 21 mai 1917.
- <sup>313</sup> Zhan Taratuta, Aleksandr Zdanovic, *op. cit.*, p. 172.
- <sup>314</sup> *Ibid.*; TNA, MEPO 3/2444, procès-verbal, 16 novembre 1916; SHD/DAT, *op. cit.*, 204, 237, 243, 245, procès-verbal, 2 avril 1917 et Kalle à Abteilung IIIb, 13, 26 et 28 décembre 1916.
- <sup>315</sup> SHD/DAT, *op. cit.*, 368, procès-verbal, 24 février 1917; Marthe Richard, *Ma vie d'espionne, au service de la France*, Paris, Éd. de France, 1935, p. 27.
- <sup>316</sup> Mathilde Lebrun, *Mes treize missions*, Paris, Fayard, 1920, p. 159, 180, 201.
- <sup>317</sup> SHD/DAT, 10 J 664 (Ottlie Voss), 1806 (Félicie Pfaadt), 1119 (Joséphine Augustine Manuela Alvarez/Victorine Faucher) 1759 (Marie-Antoinette Awico).
- <sup>318</sup> Thomas Boghardt, *op. cit.*.
- <sup>319</sup> *Ibid.*, 9 J 968, 242, et Auswärtigen Amt, Berlin, Politisches Archiv (AA/PA), R 21241, Schragmüller à Kalle, 25 décembre 1916; SHD/DAT, 5 N 83 et 329, Nicolai à Kalle, 18 décembre 1916.
- <sup>320</sup> *Ibid.*, 237 et 247, Kalle à Abteilung IIIb, 13 décembre 1916 et 5 janvier 1917; Kalle à Abteilung IIIb, 14 décembre 1916, *cit. in* Zhan Taratuta, Aleksandr Zdanovic, *op. cit.*, p. 173.
- <sup>321</sup> *Ibid.*, 250, 29 avril 1917.
- <sup>322</sup> *Ibid.*, 403 et 414, 1er mai et 21 juin 1917.
- <sup>323</sup> *Ibid.*, 247, Abteilung IIIb à Kalle, 5 janvier 1917.
- <sup>324</sup> *Ibid.*, 250, Bouvard à Bouchardon, 29 avril 1917.
- <sup>325</sup> *Ibid.*, 146, Denvignes, 4 mai 1917 et 281, 279, 286, 295, 307, 314,..., Zelle à Bouchardon, 13, 14, 17, 29 avril, 24 mai, 6 juin 1917...
- <sup>326</sup> TNA, Kv 2/693.
- <sup>327</sup> SHD/DAT, 9 J 968, 422, Bouchardon, 24 juin 1917.
- <sup>328</sup> *Ibid.*, 7 N<sup>2</sup> 2963, déclarations Berthe Derville, 4 mars 1917.
- <sup>329</sup> Kalle à Abteilung IIIb, 14 décembre 1916, *cit. in* Zhan Taratuta, Aleksandr Zdanovic, *op. cit.*
- <sup>330</sup> SHD/DAT, 7 N<sup>2</sup> 2963; Archives générales du Royaume/dépôt Joseph Cuvelier, Bruxelles, X. Krijgsauditeur en Krijgsraad bij de Basis in Calais, 856/9452.
- <sup>331</sup> TNA, Kv 2/1 et MEPO 3/2444, Property of Madame M. Zelle Mc Leod..., 18 novembre 1916.
- <sup>332</sup> TNA, Kv 2/1, Higby à Zelle; NA, 2.05.46, Madrid, Vieuqué à Van Royen, 17 juin 1916.
- <sup>333</sup> Marthe Richard, *op. cit.*, p. 1-27.
- <sup>334</sup> SHD/DAT, 9 J 968, surveillance, 117, 13 janvier 1917; cf. 8, 9, 18, 31, 115, 116, 119, 20 et 21 juin, 12 et 25 juillet 1916, 11, 12 et 15 janvier 1917.
- <sup>335</sup> SHD/DAT, *op. cit.*, 149, Hallaure, 9 mai 1917.
- <sup>336</sup> TNA, Kv 2/1, Hall à Wallner.
- <sup>337</sup> SHD/DAT, *op. cit.*, photocopie 1, Boucabeille à Ladoux, 15 juillet; *Ibid.*, photocopies 2 et 3, et Kv 2/1, Boucabeille à Ladoux, 22 novembre 1916.
- <sup>338</sup> *Ibid.*, 405, confrontation, 22 mai et 233, Ladoux à Bouchardon, 2 avril 1917.
- <sup>339</sup> *Ibid.*, 367, procès-verbal, 23 février 1917; photocopies 2 et 3, et Kv 2/1, *op. cit.*
- <sup>340</sup> BA/MA, RW 5/49, Gempp, *op. cit.*, p. 127 (instruction, 2 septembre 1916).
- <sup>341</sup> SHD/DAT, *op. cit.*, 405, confrontation, 22 mai 1917.
- <sup>342</sup> TNA, MEPO 3/2444 et Kv 2/1, procès-verbal, 16 novembre 1916.
- <sup>343</sup> SHD/DAT, 7 N 1017.
- <sup>344</sup> TNA, MEPO 3/2444, Grant à Thomson, 14 novembre 1916.
- <sup>345</sup> *Ibid.*, doc. *cit.* et Kv 2/1, procès-verbaux, 15, 16 et 18 novembre, Thomson et Drake, 20, 23 et 28 novembre, Parker, 23 novembre et 1<sup>er</sup> décembre 1916.
- <sup>346</sup> NA, 2.05.46, Londen, 849, Zelle et Thomson à Marees, Marees à Loudon 16 novembre, 1<sup>er</sup> décembre 1916; *Ibid.*, 2.05.102, Parijs, 1306, Loudon à Bingen, 12 décembre 1916 (arrivée 3 janvier 1917), et 2.05.46, Madrid, 284, Loudon à Van Royen, 12 décembre 1916.
- <sup>347</sup> TNA, Kv 2/1, Ladoux et Mission militaire britannique, 16 et 17 novembre 1916.
- <sup>348</sup> C, « Eine Indische Tänzerin in Wien », *Die Zeit*, et AW, « Bei Mata Hari », *Fremden-Blatt*, 9 décembre 1906.
- <sup>349</sup> TNA, Kv 2/1 et 2/2, Cazeaux, 15 décembre 1916; SHD/DAT, 9 J 968, procès-verbal, 368, 24 février 1917.
- <sup>350</sup> Центральный государственный исторический архив Санкт-Петербурга [Archives historiques de l'État central de Saint-Pétersbourg], Fonds 394, Opis 1. Delo 6268, États de service du baron Gabriel-Yakov Goratsievicha Ginzburg, 1909; Российский Государственный Исторический Архив [Archives historiques de l'État russe], Saint-Pétersbourg, F. 1412. Op. 4. D. 401, Informations sur les enfants du baron Gunzburg; Lukyanov I.V. «Не отстать от держав...» Россия на Дальнем Востоке в конце XIX – начале XX вв. [« Suivre le rythme des pouvoirs... »]. La Russie en Extrême-Orient à la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle], Saint-Pétersbourg, Nestor History, 2008, p. 505.
- <sup>351</sup> Rita T. Kronenbitre, « Okhrana Female Agents. Part II: Indigenous Recruits », *Studies on Intelligence*, IX, 3 p. 59-78.
- <sup>352</sup> SHD/DAT, 9 J 968, 369, 404, 419, procès-verbaux, 28 février, 21 mai et 12 juin 1917.
- <sup>353</sup> *Ibid.*, 369 et 409, procès-verbaux, 28 février et 12 juin; 278, Zelle à Bouchardon, 13 avril; 422, Bouchardon, 24 juin 1917.
- <sup>354</sup> *Ibid.*, 369, procès-verbal, 28 février; 245, Zelle à Bouchardon, 24 mai; 146, Denvignes, 4 mai 1917.
- <sup>355</sup> *Ibid.*, 5 N 329, Kalle à Abteilung IIIb à Kalle, 6 septembre 1917; AA/PA, R 21241, Kalle à Abteilung IIIb, 26 janvier et 3 octobre 1917.
- <sup>356</sup> SHD/DAT, 9 J 968, 236, 237, 240, 241, 243, 245, 246, 249, Kalle à Abteilung IIIb, 13 (2), 20, 22, 26, 28 et 29 décembre 1916, 8 janvier 1917; Kalle à Abteilung IIIb, 14 décembre 1916, *cit. in* Zhan Taratuta, Aleksandr Zdanovic, *op. cit.*
- <sup>357</sup> Kalle à Abteilung IIIb, 3 mai 1916, *cit. in* BA/MA, RW 5/49, Gempp, *op. cit.*, p. 125.
- <sup>358</sup> BA/MA, RW 5/49, Gempp, *op. cit.*, p. 288-290, Roeppell à Gempp, 24 octobre 1940.
- <sup>359</sup> TNA, Kv 2/2, Taylor, 18 décembre 1916: « Elle est surveillée par le Service français, qui lui délivrera un visa pour la France dès qu'elle le demandera ».

<sup>360</sup> SHD/DAT, *op. cit.*, 379 et 372, *Camprubí* et procès-verbal, 27 décembre 1916 et 1<sup>er</sup> mars 1917.

<sup>361</sup> *Ibid.*, 326, Arrienceau, 23 mars 1917.

<sup>362</sup> *Ibid.*, surveillance, 112 et 118, 8 et 14 janvier 1916; témoignage, 148, Wieniawski, 7 mai 1917; procès-verbaux, 306 et 336, 24 et 19 mai 1917.

<sup>363</sup> *Ibid.*, 177, Priolet, procès-verbal d'arrestation, 13 février 1917.